

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ÉVALUATION DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES AGRICOLES ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR LES INTERVENANTS AU MALI

Par

Amadou Samaké, Ousmane Sanogo et Abdramane Traoré¹

¹ Tous les propos et conclusions contenus dans le présent rapport de synthèse relèvent exclusivement de la responsabilité des auteurs



MICHIGAN STATE
UNIVERSITY



Politiques de Sécurité Alimentaire: *Articles de Recherche*

Cette série d'articles de recherche vise à faire connaître rapidement les résultats de recherche et d'analyses politiques réalisés par "Feed the Future" de Innovation Lab for Food Security Policy (FSP) et ses associés, sur financement de l'USAID. Le projet FSP est coordonné par le Groupe de Sécurité Alimentaire/Food Security Group (FSG) du Department of Agricultural, Food, and Resource Economics (AFRE) de Michigan State University (MSU), et est mis en place en partenariat avec l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) et l'University of Pretoria (UP). Ensemble, le groupe de recherche MSU-IFPRI-UP travaille avec les gouvernements, les scientifiques et les parties prenantes du secteur privé dans les pays ciblés par "Feed the Future" en Afrique et en Asie, pour augmenter la productivité agricole, améliorer la diversité des régimes alimentaires, et construire une plus grande résistance face aux défis du changement climatique qui affecte nos moyens de subsistance.

Ces articles de recherche s'adressent à des chercheurs, des décideurs politiques, des agences de financements, des enseignants, et à tous ceux qui sont impliqués dans le développement international. Certains articles seront traduits en Français, Portugais ou d'autres langues.

Tous les articles de recherche et les notes techniques sur les politiques sont téléchargeables gratuitement en format pdf depuis ce site internet : www.foodsecuritylab.msu.edu

Ils sont aussi envoyés au département de l'USAID Development Experience Clearing House (DEC): <http://dec.usaid.gov/>

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient toutes les parties prenantes du secteur agricole qui ont bien voulu partager leurs expériences avec nous. Ce travail de restitution a été financé conjointement par l'USAID/Mali et l'International Food Policy Research Institute (IFPRI). L'USAID/Mali a contribué dans le cadre du Projet de recherche sur la politique de sécurité alimentaire au Mali (PRePoSAM) financé dans le cadre du contrat numéro AID-688-A-16-00001 de la coopération avec le laboratoire d'innovation de la sécurité alimentaire. L'IFPRI a soutenu ses travaux à travers leur programme Policies, Institutions and Markets (PIM) à travers le contrat numéro RC107498. Les auteurs endossent entièrement la responsabilité de toute erreur factuelle ou d'interprétation.

AUTEURS

Abdramane Traoré (traoreabdramane01@gmail.com), Coordinateur par intérim du Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire au Mali (PREPoSAM) de MSU basé à Bamako, au Mali.

Amadou Samaké (a.samake@yahoo.fr), Agro économiste, consultant à MSU et ancien Conseiller Technique au Ministère du Développement Rural chargé des questions économiques et de filières, Bamako - Mali

Ousmane Sanogo (ousmane.sanogo8@gmail.com), **agro économiste**, consultant à MSU et ancien Directeur du Service d'Appui Technique de l'IER, Bamako - Mali

INSTITUTIONS

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM). L'APCAM est l'organe de coordination des activités des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA). Créées par la loi n° 93-044/AN-RM du 04 août 1993, les CRA et l'APCAM sont des établissements à caractère professionnel dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elles ont pour ressortissants les professionnels évoluant dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'exploitation forestière. Elles sont des organes consultatifs auprès des pouvoirs publics.

Institut d'Economie Rurale (IER). Créé le 29 novembre 1960, l'IER est le principal institut de recherche agricole au Mali avec près de 800 agents dont 250 chercheurs de différentes disciplines. Il comprend 6 centres régionaux de recherche agronomique, 9 stations et 13 sous-stations. Le portefeuille scientifique comprend 17 programmes de recherches et 4 laboratoires.

Michigan State University (MSU). Etablie au Michigan, MSU est la plus vieille des universités agricoles « US Land Grant » aux Etats-Unis, avec une longue histoire de recherche en politique agricole et alimentaire en Afrique, Asie et Amérique latine.

Cette étude a été réalisée avec le généreux soutien des Américains par une bourse de recherche de United States Agency for International Development (USAID) pour le programme "Feed the Future". Le contenu de cette publication est sous la responsabilité de ses auteurs, et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'USAID ou du gouvernement américain.

Copyright © 2019, Michigan State University. Tous droits réservés. Ce document peut être reproduit sans permission pour une utilisation personnelle ou à but non lucratif, en mentionnant MSU.

Publié par le Department of Agricultural, Food, and Resource Economics, Michigan State University, Justin S. Morrill Hall of Agriculture, 446 West Circle Dr., Room 202, East Lansing, Michigan 48824, USA

TABLE DES MATIERES

Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaires au Mali (PRePoSAM). **Error! Bookmark not defined.**

I.	RAPPEL	1
1.1	Contexte et justification de l'évaluation.....	1
1.2	Objectifs de l'évaluation	1
1.3	Méthodologie de l'évaluation.....	1
II.	SYNTHESE DES ATELIERS DE RESTITUTION DES RESULTATS.....	3
2.1.	Objectifs des ateliers de restitution	3
2.2.	Déroulement des ateliers de restitution des résultats	3
2.3	Synthèse des résultats des ateliers et des travaux de groupe.....	4
2.3.1	Questions soulevées par les participants	4
2.3.2-	Causes et propositions de solutions des insuffisances relevées	4
2.3.2.1	Causes et propositions de solutions de la faible implication du secteur privé dans la formulation des politiques agricoles	5
	A - Causes:	5
	B – Solutions :	5
2.3.2.2	Causes et propositions de solution du faible taux de mise en œuvre des politiques agricoles	6
	A – Causes:	6
	B – Propositions de solution :	7
III.	CONCLUSION.....	8
	Annexes.....	9

SIGLES

ADR	Agence de Développement Régional
AFD	Agence Française de Développement
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
CAP	Cellule d'Analyse et de Prospective
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CDCS	Country Development Cooperation Strategy
CILSS	Comité Permanent Inter – Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CLSP/MEF	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté/Ministère de l'Economie et des Finances
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CNRA	Comité National de la Recherche Agricole.
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CPS/SDR	Cellule de Planification et de Statistiques du Secteur Développement Rural
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNI	Direction Nationale de l'Industrie
DNPIA	Direction Nationale de la Production et des Industries Animales
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population
DRPIA	Direction Régionale de la Production et des Industries Animales
ECOFIL	Programme de Recherche en Economie des Filières
FAO	Food and Agriculture Organization
FSP-IL	Food Security Policy Innovation Lab
FTF	Feed the Future
GOM	Government of Mali
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
IER	Institut d'Économie Rurale
IFDC	International Fertilizer Development Center
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPR/IFRA	Institut Polytechnique Rural/ Institut de Formation et de Recherche Appliquée
MSU	Michigan State University
OMA	Observatoire du Marché Agricole
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
PREPOSAM	Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire au Mali
PROMISAM	Projet de Mobilisation des Initiatives en Matière de Sécurité Alimentaire
USAID	United States Agency for International Development

I. RAPPEL

1.1 Contexte et justification de l'évaluation

Les politiques Agricoles sont très importantes dans l'accroissement de la production et de la productivité agricole. En effet, elles influencent dans plusieurs cas, les performances du secteur agricole. Au Mali, un large éventail de lois, de règlements et de programmes affecte le régime foncier, les prix des intrants Agricoles, les ressources en eau, les nouvelles technologies des semences, l'énergie, le transport, etc. D'une manière générale, ces mesures de politiques façonnent l'investissement, la production et les décisions des producteurs et des entreprises agroalimentaires. Les décisions prises par les acteurs privés clés, conduisent à leur tour à des trajectoires de croissance agricole. Des politiques saines, par conséquent, deviennent une condition préalable et nécessaire pour obtenir des gains de productivité agricole durable et pour favoriser l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire de la population.

Au regard de l'importance des politiques agricoles, le Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire au Mali (PRePoSAM) a initié une étude qui vise à évaluer la qualité du processus d'élaboration des politiques Agricoles et de sécurité alimentaires au Mali à travers les opinions des principaux acteurs du secteur Agricole.

1.2 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation a pour objectifs :

- d'interroger les participants sur la qualité du processus de formulation des politiques agricoles ;
- d'établir une situation de référence des politiques Agricoles ;
- d'identifier les forces et les faiblesses du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques Agricoles au Mali.

La finalité de cette évaluation est de fournir une image de référence de la qualité du processus d'élaboration des politiques agricoles et de sécurité alimentaire au Mali pour le Projet de Recherche sur les Politiques de Sécurité Alimentaire au Mali. En outre, les résultats de l'étude permettront d'informer les décideurs clés sur les forces et les faiblesses identifiées.

1.3 Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été réalisée à partir des opinions de 83 structures/organismes intervenant dans le secteur Agricole selon la méthodologie suivante :

- collecte des données à partir d'un questionnaire contenant quatre indicateurs recherchés par le Projet : (i) le *profil de l'interviewé* ; (ii) la *qualité du processus de formulation des politiques* ; (iii) la *qualité de l'architecture institutionnelle* et (iv) les *facteurs qui influencent les réformes politiques*.

- la confidentialité a été garantie par l'enquête auprès des interviewés et pour protéger cette confidentialité le rapport fournit seulement les scores agrégés pour chaque groupe d'intervenants.
- Les résultats de l'évaluation sont résumés en détail par Traoré et al. (2018)²
- Ces mêmes résultats ont fait l'objet de restitution au niveau national et dans les régions.

Le rapport actuel résume les réactions, les observations et les suggestions d'amélioration proposées lors des ateliers de restitution au niveau national et dans les régions.

² Traore, A., Samaké, A., Sanogo, O., Haggblade, S. et Maredia, M. 2017. Résultats de l'enquête de base de l'évaluation du processus d'élaboration des politiques agricoles et de sécurité alimentaire par les intervenants au Mali. *FTF Innovation Lab Document de recherche 76*. East Lansing : Michigan State University.

II. SYNTHÈSE DES ATELIERS DE RESTITUTION DES RESULTATS

2.1. Objectifs des ateliers de restitution

Les ateliers (national et régionaux) avaient pour objectifs :

- de présenter et de valider les résultats de l'évaluation réalisée au Mali ;
- d'identifier les causes des faiblesses relevées ;
- de faire des propositions de solutions à ces faiblesses.

2.2. Déroulement des ateliers de restitution des résultats

Quatre (04) ateliers ont été organisés et toutes les structures ayant rempli le questionnaire ont participé aux ateliers respectifs (cf. liste présence en annexes). Les ateliers ont été organisés selon le calendrier qui suit :

- L'atelier National a regroupé les participants du District de Bamako et ceux de la région de Koulikoro à l'Hôtel ONOMO de Bamako le jeudi 10 janvier 2019. Cet atelier, présidé par la Primature, a connu la participation d'une cinquantaine de structures dont les représentants de haut niveau qui ont activement participé aux débats.
- L'atelier régional de Kayes a été tenu le 15 janvier 2019 sous la présidence du Conseiller aux Affaires Economique et Financière du Gouverneur dans la salle de conférence du gouvernorat. Toutes les dix (10) structures ayant renseigné le questionnaire ont répondu à l'invitation et leurs représentants ont activement participé aux débats.
- L'atelier régional de Sikasso, tenu le 22 janvier 2019 sous la présidence de la Conseillère aux Affaires Economique et Financière du Gouverneur s'est déroulé dans la salle de réunion de la Chambre Régionale d'Agriculture de cette localité. Dix (10) structures invitées ont toutes participé à l'atelier. A l'instar des deux précédents ateliers, la participation des représentants des structures a été de qualité.
- L'atelier régional de Ségou, tenu le vendredi 25 janvier 2019 sous la présidence du Préfet du Cercle de Ségou, a enregistré la participation de 15 personnes provenant de 11 structures interviewées. Les deux thèmes proposés dans les séances de travail de groupe ont suscité des débats particulièrement houleux et productifs entre les participants, notamment entre les ressortissants de la Profession Agricole. La passion dans les débats semble résulter de petits différends entre les chambres consulaires telles que l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCAM), les chambres régionales d'agriculture (CRA), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCIM) etc et les organisations paysannes à caractère syndical et/ou d'alter mondialiste, notamment la Coordination des Organisations Paysannes (CNOP) et AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP) etc. Ainsi, dans cette atmosphère chargée, des causes qui n'ont pas été signalées dans les ateliers précédents ont été évoquées. Entre autres, il a été évoqué certains agissements du Gouvernement de nature à opposer leurs ressortissants des Organisations Paysannes Agricoles (OPA) .

- Au niveau de chaque atelier, les consultants ont d'abord donné quelques aperçus sur le bienfondé de l'élaboration de politiques agricoles et ensuite, ils ont présentés les résultats de l'étude. Des discussions ont été faites autour de ces présentations, soit pour des besoins de compréhension, soit pour formuler des propositions d'amélioration du rapport.

Enfin, la deuxième étape importante des ateliers a été la mise à débats de deux conclusions jugées cruciales dans des groupes de travail (2 groupes au National et un groupe unique dans les régions vu le nombre limité de participants). Il s'agit :

- (i) des causes de la faible implication du secteur privé dans le processus de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et propositions d'amélioration ;
- (ii) des causes du faible taux de mise en œuvre des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et propositions d'amélioration.

D'une manière Générale cette restitution a été très bien appréciée par les parties prenantes et les représentants des structures qui ont activement travaillé dans les groupes de travail. Les résultats des travaux de groupe de travail figurent en annexes du rapport.

2.3 Synthèse des résultats des ateliers et des travaux de groupe

2.3.1 Questions soulevées par les participants

Au cours des ateliers, après les présentations des résultats, les principales questions soulevées par les participants sont les suivantes:

- donner les raisons de la forte partition des bailleurs de fonds à la formulation des politiques agricoles plus que les agents du gouvernement ;
- donner les liens entre les différentes politiques agricoles ;
- préciser les limites de l'évaluation et les difficultés rencontrées au cours des enquêtes;
- expliquer l'influence des mesures d'ajustement structurel sur les reformes de politiques agricoles ;
- quels sont les acteurs clefs du système opaque ?;
- influence des structures : expliquer les 100% des chercheurs ?;
- faire l'état de connaissance sur les différentes reformes faites dans le secteur agricole au Mali ;
- intégrer le changement climatique dans les facteurs motivant les reformes ;
- veiller à la coordination des politiques en tenant compte de l'influence de l'environnement national, régional et international ;
- faire participer les élus aux différentes rencontres en lieu et place des techniciens.

L'atelier a pris bonne note des suggestions faites et a répondu aux questions posées.

2.3.2- Causes et propositions de solutions des insuffisances relevées

L'analyse des opinions exprimées par les personnes/structures interviewées fait ressortir deux insuffisances majeures dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire au Mali. Il s'agit de la faible implication du secteur privé dans le processus d'élaboration des politiques et du faible taux de mise œuvre des politiques Agricoles.

Au cours des ateliers de restitution des résultats de l'évaluation les participants ont travaillé en travaux de groupe sur les deux thèmes afin de dégager les causes et faire des propositions d'amélioration.

Les causes et propositions de solutions sont consignées comme suit :

2.3.2.1 Causes et propositions de solutions de la faible implication du secteur privé dans la formulation des politiques agricoles

A l'issue des travaux de groupes, les principales causes et les propositions de solutions retenues sont les suivantes :

A - Causes:

- Manque ou faible opérationnalisation des cadres de concertation entre l'administration et le secteur privé : il ressort des débats que l'absence de cadre de concertation serait à l'origine du déficit d'information du secteur privé et de communication entre l'état et le secteur privé et à l'intérieur du secteur privé. Il constitue également une des causes profonde du faible niveau d'organisation du secteur privé ;
- Faible capacité en ressources humaines du secteur privé : la prédominance de l'informel dans le secteur privé constitue une entrave à la pleine participation de ce secteur aux différents débats politiques. En outre, le niveau actuel des ressources humaines ne permet pas aux acteurs de ce secteur de bien saisir les enjeux des textes élaborés ;
- Insuffisance de volonté politique : le constat est que l'application des textes réglementaires et législatifs élaborés et adoptés laisse à désirer. Cet état de fait expliquerait en partie le désintérêt du secteur privé quant à leur participation aux différents débats politiques ;
- Insuffisance d'intérêt du secteur privé à participer aux rencontres : les documents parviennent en retard et ne sont pas parfois accessibles au secteur privé à cause de la langue de communication ;
- Faible motivation des acteurs à participer aux rencontres: il est difficile de mobiliser les commerçants et les hommes d'affaires pour des rencontres au détriment de leurs activités lucratives.

B – Solutions :

Les propositions de solutions suivantes ont été faites :

- Créer/Dynamiser les cadres de concertations : il a été constaté au niveau de certaines régions qu'il n'existe pas de cadres de concertations, et s'ils existent, la plupart sont peu fonctionnelles. A ce titre, il faut créer au niveau des régions des cadres de concertations opérationnels entre l'Etat et le secteur privé et entre les composantes du secteur privé ; il faut dynamiser les cadres de concertation, par exemple l'Union des chambres consulaires regroupant les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers, du

transport et des chargeurs, qui existent au niveau national et au niveau de certaines régions. Une Union des chambres consulaires serait en place (chambre de commerce, des métiers, du transport, des chargeurs, de l'Agriculture, des mines etc.) il faut la formaliser dans un délai raisonnable :

- Renforcer les capacités du secteur privé en ressources humaines par la formation, l'information et le recrutement d'agents par l'Etat. En outre structurer le secteur informel par l'information, la sensibilisation et la formation pour les amener à adhérer au secteur formel (enregistrement au registre du commerce, paiement de patente, obtention des numéros d'identification fiscal) ;
- Rendre accessible les différents textes législatifs et réglementaire et les documents et suivre leur application ;
- Expliquer clairement, en amont, les enjeux des thèmes à débattre et mettre à disposition les documents des rencontres à temps.

2.3.2.2 Causes et propositions de solution du faible taux de mise en œuvre des politiques agricoles

Les documents de politiques Agricoles élaborés sont jugés de bonne qualité mais leur mise en application éprouve des difficultés. Les causes et les propositions de solutions pertinentes faites au cours des ateliers de restitutions sont les suivantes :

A – Causes:

- Insuffisance de mobilisation des ressources financières : la mobilisation interne et externe des ressources financières constitue des difficultés parfois importantes dans la mise en œuvre des différents projets et programmes élaborés dans le cadre de l'opérationnalisation des différentes politiques élaborées;
- Insuffisance de ressources humaines en quantité et en qualité à tous les niveaux de la profession agricole, publique et privée;
- Insuffisance de suivi-évaluation : malgré la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation au sein des différents organes d'exécution des actions retenues pour la mise en œuvre des différentes politiques, ceux-ci ne sont pas opérationnels à hauteur de souhait. Cela explique les insuffisances constatées par ci et par-là qui résulte le plus souvent de personnel qualifié dans le domaine ;
- Décalage important entre la promulgation des lois et l'élaboration des décrets et arrêtés d'application par exemple, les décrets d'application de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et de la loi foncière agricole ;
- insuffisance dans la diffusion et l'appropriation des politiques par l'ensemble des acteurs publics et privés: l'accessibilité des documents de politiques à tous les niveaux ;

- Faible maîtrise des procédures de gestion administrative et financière : chaque source de financement est régie par des procédures administratives et financières. La mobilisation des fonds des différents bailleurs est conditionnée à la maîtrise et au respect de ces procédures ;
- Népotisme dans l'affectation des agents aux différents postes,
- Faible implication du secteur privé dans la mise œuvre des politiques ;
- Difficulté d'accès du privé aux financements : le secteur privé dispose de très peu de ressources financière propre et le seul recours pour réaliser une activité d'envergure reste le système bancaire. Les institutions bancaires sont très frileuses vis-à-vis du secteur du développement rural.

B – Propositions de solution :

- Adapter nos politiques à nos moyens propres et à la capacité de mobilisation des ressources extérieures par l'état ;
- Renforcer la formation des ressources humaines et le recrutement ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation fonctionnel (affectation au poste d'agents compétents) du processus de formulation des politiques jusqu'à leur mise en œuvre ;
- Réduire les délais d'élaboration et d'application des décrets et arrêtés en adéquation avec la promulgation des lois ;
- Traduire les textes en langues nationales et utiliser les canaux appropriés pour leur large diffusion ;
- Renforcer les capacités en ressources humaines, en termes de formation et de moyens matériels pour une meilleure maîtrise des procédures de gestion administrative et financière. Ces procédures doivent être largement diffusées à tous les niveaux ;
- Renforcer le Partenariat public privé (PPP) par la mise en œuvre de la loi et du décret y afférent et procéder à une large diffusion de ces textes ;
- Bonifier les taux de crédits au niveau des banques (5% par exemple), renforcer les capacités du privé dans l'élaboration des plans d'affaires solides et mettre en place des fonds de garantie ;

III. CONCLUSION

Les concertations au niveau national et au niveau des régions relatives aux résultats de l'évaluation du processus de formulation des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire au Mali se sont déroulées dans une atmosphère d'échanges fructueux entre les différents acteurs. Deux thèmes majeurs ont été débattus au cours des ateliers : (i) les causes et propositions de solution de la faible implication du secteur privé dans la formulation des politiques (ii) les causes et propositions de solution du faible taux de mise en œuvre des politiques.

Les participants ont manifesté de vifs intérêts pour les deux thèmes discutés. A l'issue des débats les causes évoquées et les solutions proposées par les participants sont jugées pertinentes.

Au nombre des suggestions, les participants ont demandé une étude pour élaborer un répertoire des politiques Agricoles de l'indépendance à nos jours et de faire l'état des lieux de ces différentes politiques pour mieux assoir le futur. Nous estimons que la suggestion faite est pertinente car une telle étude permettra d'éviter (i) d'inventer la roue à chaque fois (ii) capitaliser les résultats du passé afin de mieux concevoir les politiques futures.

Annexes

Atelier de Bamako, 15 janvier 2019

Faible implication du secteur privé dans le processus de formulation des politiques

Agricoles et de Sécurité Alimentaire

Causes	Solutions	Priorités
1 – Causes d’ordre organisationnel :		
1.1 faible opérationnalisation des cadres de concertation PP (déficit d’information et de communication, faible organisation du secteur,)	Dynamiser les cadres de concertation	1
Prédominance de l’informel dans le secteur privé	Structurer le secteur informel	2
2 – Causes d’ordre juridique		
Faible application des textes législatifs et réglementaires	Rendre accessible les textes et suivre leur application	3
Textes peu incitatifs	Relecture des textes	4
3 – Causes d’ordre technique et économique	Renforcer la capacité matérielle et technique du secteur privé	5
4 - Faible capacité du secteur privé (ressources humaines)	Renforcer les capacités du secteur privé	6

Faible taux de mise en œuvre des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

Causes	Solutions	Priorités
Faible mobilisation des ressources financières	Faciliter la mobilisation des fonds : concevoir et faire adopter la loi de programmation des investissements conformément aux dispositions de l'article 195 LOA	1
Faible diffusion des politiques	Utiliser les canaux appropriés, notamment les dépliants, medias, transcription en langue nationale, vulgarisation auprès des paysans	2
Insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité	Former, recruter, promouvoir le secteur privé et les collectivités. Impliquer les institutions à statut particulier	3
Insuffisance du suivi-évaluation	Renforcer et rendre opérationnel le dispositif de suivi-évaluation des structures	4
insécurité foncière, se traduisant par la multiplication des conflits fonciers et l'expropriation des droits fonciers	Sécuriser les droits fonciers individuels et collectifs, immatriculer les terres agricoles, décentraliser la gestion du foncier à travers la promotion des commissions foncières, rendre opérationnel l'observatoire national du foncier	5
Multiplicité des partenaires, Politiques souvent motivées par les bailleurs	Avoir un cadre institutionnel adapté et cohérent, définir un cadre d'orientation et d'intervention, répertorier les politiques, inscrire des partenaires dans la vision gouvernementale	6
Multiplicité des politiques	Faire des politiques adaptées à nos moyens	7

Atelier de Kayes, 15 janvier 2019

Faible implication du secteur privé dans le processus de formulation des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

Causes	Solutions	Priorités
Faible capacité du secteur privé en termes de ressources humaines et financières	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la formation des ressources humaines dans le secteur privé, - Faciliter l'accès au crédit (réduction du taux d'intérêt, mise en place de fonds de garantie) 	1
Méconnaissance des enjeux du thème	Former et sensibiliser les acteurs sur les différents thèmes	2
Manque de cadre concertation Etat-secteur privé	Mise en place d'un cadre de concertation Etat-secteur privé au niveau régional	3
Faible organisation/structuration du secteur privé	Renforcer et dynamiser les organisations existantes (améliorer la fonctionnalité des organes).	4

Faible taux de mise en œuvre des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

Causes	Solutions	Priorités
Insuffisance de ressources financières	Adapter rationnellement les ressources aux politiques	1
Lourdeurs administratives	Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources de l'Etat	2
Dépendance des ressources externes	Mobiliser et assurer une bonne gestion des ressources internes	3
Faible capacité des ressources humaines	Renforcer la formation des ressources humaines et le recrutement	4
Forte dépendance au climat	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des aménagements avec maîtrise d'eau (forages et micro-barrages), - Intégrer tous les aspects des changements climatiques dans les PDSEC - Développer et diffuser des technologies résilientes aux changements climatiques 	5
Faible implication du secteur privé	Renforcer le partenariat public privé.	6

Atelier de Sikasso, 22 janvier 2019

Faible implication du secteur privé dans le processus de formulation des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

Causes	Solutions	
Déficit de communication entre l'administration et le secteur privé, et à l'intérieur du secteur privé,	<ul style="list-style-type: none">- Création de cadre de concertation entre l'administration locale et le secteur privé,- Formalisation de l'Union des chambres consulaires (commerce, métier, transport, CMC, mine, agriculture)	1
Népotisme dans le choix des représentants du secteur privé aux rencontres	Bonne gouvernance et transparence dans la gestion des ressources humaines du secteur privé	2
Insuffisance et faible capacité des ressources humaines	Renforcement des capacités en termes de formation et de recrutement d'agents	3
Insuffisance d'intérêt du secteur privé à participer aux rencontres	<ul style="list-style-type: none">- Explication claire, en amont, des enjeux des thèmes à débattre.- Mise à disposition des documents de rencontre à temps	4

Faible taux de mise en œuvre des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

Causes	Solutions	
Déficit d'information	Instaurer un cadre de concertation entre les différents acteurs et renforcement des interprofessions	1
Faibles moyens financiers, matériels et humains pour la mise œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités humaines - Faciliter les conditions d'accès au crédit - Maintenir et renforcer la subvention des matériels et intrants agricoles 	2
Insuffisance du système de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation fonctionnel - Renforcer les capacités en ressources humaines 	3
Lourdeur administrative	Bonne gouvernance des ressources financières et humaines	4
Faible maîtrise des procédures de gestion administrative et financière	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités - Diffusion des manuels de gestion 	5
Faible implication du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le PPP - Faciliter l'accès du secteur privé au crédit bancaire à des conditions supportables 	6

Atelier de Ségou

Faible implication du secteur privé dans le processus de formulation des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

25 janvier 2019

Causes	Solutions	
Insuffisance de volonté politique	Application et suivi des décisions	1
Déficit de communication et d'information	Développer et promouvoir les canaux de communication	2
Perception du secteur privé par les autorités comme de simples structures de revendication	Valoriser davantage le savoir-faire du secteur privé pour une meilleure prise en compte de leurs propositions	3
Faible capacité des organisations du secteur privé à s'insérer dans la formulation des politiques	Renforcer les capacités du secteur privé par la formation et l'information	4
Difficulté financière pour l'organisation des cadres de concertation de la région	Mobiliser les ressources internes (secteur privé) et appuis de l'état	5
Manque de cadre de concertation entre l'état et le secteur privé	Créer des cadres de concertation entre l'état et le secteur privé et à l'intérieur du secteur privé.	6

Faible taux de mise en œuvre des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire

Causes	Solutions	
Insuffisance dans la diffusion et l'appropriation des textes législatifs et réglementaires	<ul style="list-style-type: none">- Traduction des textes en langues nationales- Utilisation de différents canaux pour leur large diffusion	1
Décalage important entre la promulgation de la loi et l'élaboration des décrets et arrêtés d'application	Réduire les délais d'élaboration et d'adoption des décrets et arrêtés en adéquation avec la promulgation des lois	2
Insuffisance de suivi de la mise en œuvre des politiques	Renforcer le suivi-évaluation du processus d'élaboration jusqu'à la mise en œuvre des politiques	3
Faible capacité de financement	Adapter nos politiques à nos moyens propres et à la capacité de mobilisation des ressources extérieures par l'Etat	4
Faible implication du secteur privé	Renforcer l'approche Partenariat Public-Privé (PPP)	5
Difficulté d'accès du secteur privé aux financements	<ul style="list-style-type: none">- Bonification des taux d'intérêt- Renforcement des capacités pour l'élaboration des plans d'affaires- Mise en place de fonds de garantie	6

Liste de présence

Atelier de restitution des résultats de l'étude sur l'évaluation du processus de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire

Bamako, le 10 janvier 2019

Noms et prénoms	Localités	Structures	Téléphone
Alassane Camara	Bamako	CSA	76 39 62 33
Boreima Koné	Bamako	IER/ECOFIL	63 13 25 25
Soumana Kanta	Bamako	CNOP	76 38 08 78
Mme Nahan Kanté	Bamako	APCAM	76 00 80 54
Amadou Maiga	Bamako	CRA-DB	79 36 84 70
Mamadou Dembélé	Koulikoro	DR/Pêche	75 55 48 91
Modibo Traoré	Bamako	INSTAT	76 38 99 24
Modibo Sarita	Bamako	Primature	66 73 36 24
Issa K. Coulibaly	Bamako	ADDP	76 17 88 80
Cheick O. Sissoko	Bamako	ORIAM	76 49 62 46
Drissa Tangara	Bamako	ANM	66 53 20 07
Mamadou Lamine Niaré	Bamako	DNSV	66 89 90 90
Ousmane Sanogo	Consultant		76 44 07 03
Amadou Samaké	Consultant		76 45 65 76
Abdoulaye Maiga	Koulikoro	CRA	76 42 63 43
Demba Sangaré	Koulikoro	DRA	76 08 79 13
Amadou Diawara	Koulikoro	DRPSIAP	76 43 27 5
Brahima Gakou	Koulikoro	DRPIA	66 89 20 52
N'tji Keita	Koulikoro	ADR	70 74 58 80
Mahamadou Konaté	Bamako	DNI	78 73 62 26
Diakité Lamissa	Bamako	ATI	76 48 52 79
Alpha O Kergna	Bamako	IER/ECOFIL	76 35 67 48
Steven Haggblade	USA	MSU	93 01 72 58
Abdramane Traoré	Bamako	PREPOSAM	76 46 67 07
Mamadou Sissoko	Belgique	Namur	77 55 76 36
Naman Keita	Bamako	PREPOSAM	76 16 82 53
Amadou C Traoré	Bamako	DNA	76 21 71 57
Abdoulaye Traoré	Bamako	CNPM	76 28 57 52
Ahmadou Ascofaré	Bamako	CPS/SDR	76 66 85 58
Yaya Waïgalo	Bamako CAEF/Gouvernorat	66 50 09 93	Téléphone
Modibo Issa Traoré	Bamako	DNPIA/Directeur	66 80 00 34
Alhousseyni Sarré	Bamako	DNP	76 01 53 64
Binogo Ouologuem	Bamako	Gouvernorat	65 53 55 35
Salimata Dao	Bamako	MA	73 36 62 02
Lassine Dembélé	Bamako	MA	76 07 00 75
Alhousseiny Touré	Bamako	ORTM	76 03 53 22
Moulaye Sidibé	Bamako	ORTM	

Modibo Traoré	Bamako	USAID	66 74 18 67
Mark Doyle	Bamako	USAID	76 75 17 69
Oumar Tamboura	Bamako	DNA	76 38 26 38
Bocar Ahamadou	Koulikoro	IPR/IFRA	72 40 40 82
Mahamadou Zibo Maïga	Bamako	CT/CSLP/MEF	66 74 23 24
Dr Daouda Diarra	Bamako	MA	78 33 39 69
Abdoulaye Baba Arby	Bamako	CPS/SDR	66 72 85 62
Mamadou Diaw	Koulikoro	DRA	

Liste de présence :

Atelier de restitution des résultats de l'étude sur l'évaluation du processus de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire

Kayes, le 15 janvier 2019

Noms et prénoms	Fonctions	Structures	Téléphone
Moussa Dembélé	Chef division	DRPSIAP	76 04 22 02
Diakaridia Traoré	Chef division	DRA	76 15 02 69
Sériba Téra	Chef division	DRPIA	76 33 00 18
Daouda Diallo	Directeur	DRP	76 38 08 26
Alkaou Touré	Président	CRA	76 36 05 47
Dounankè Coulibaly	Directeur	CRRA/IER	66 6 68 91
Diaby Doucouré	Président	CCIM Kayes	66 24 14 14
Apam Kodio	SEGAL	CRA	66 2 94 89
Famori Dansoko	2eme vice pdt	CRA	77 61 64 03
Lt Aliou Bagayoko	DREF		8 78 36 38
Adama Assagaidou Maiga	CAEF	Gouvernorat	94 11 65 29
Abdramane Traoré	Assistant	PREPOSAM	76 46 67 07
Ousmane Sanogo	Consultant		76 44 07 03
Amadou Samaké	Consultant		76 45 65 76

**Liste de présence à l'atelier de restitution de l'évaluation du processus de formulation des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire
Sikasso, 22 janvier 2019**

Prénoms et NOMS	Fonctions	Structures	Téléphone	E-mail
Souleymane DOUMBIA	Chef de Division S – E	DRPSIAP	62 08 09 20	souleymane.dosoul@yahoo.fr
Mohamed FOMBA	Chef BSSEC	DRA Sikasso	79 26 21 43	fonbamohamed@gmail.com
Ouarza KONE	Secrétaire Général	CRA	75 33 68 64	ouarzak@gmail.com
Abdrahamane SAMAKE	Chef Division AHP	DRPIA	76 14 29 36	absamake09@gmail.com
Odiaba SAMAKE	Chercheur à la retraite	Personne Ressource	66 79 03 26	odiabasamake@yahoo.fr
Amadou Malé KOUYATE	Directeur P.I	CRRA	75 16 52 19	kouyate01@hotmail.com
FOFANA Aïssata DJITEYE		CCIM	76 10 33 99	faddj@gmail.com
David SOMBORO	Chef service renseignements	Gouvernorat de Sikasso	77 55 24 67	
Youssouf N'DIAYE	Division Statistique	DRP Sikasso	76 37 77 04	youssoufndiaye6539@gmail.com
Sibiry SANOGO	Président CRA	CRA Sikasso		
Mme KANTE Marie Claire DEMBELE	CAEF	Gouvernorat		
Abdramane TRAORE	Assistant	MSU		
Amadou SAMAKE	Consultant	MSU		
Ousmane SANOGO	Consultant	MSU		
Flatié SANOGO	AT/CR Sikasso	Conseil Régional	66 72 64 07	Flatiesanogo667@gmail.com

**Listes de Présence à l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation
du processus de formulation des politiques agricoles et de sécurité Alimentaire
Ségou, 25 janvier 2019**

Noms et Prénoms	Fonctions	Structures	Téléphone	e-mail
Soumeilou Sidibé	Chef BSSE	DR Pêche	79231108	Sidibesoumeilou@yahoo.fr
Mme D'aou Rokia Coulibaly	Chef DCVA	DRA griculture	76242230	daourokiac@yahoo.fr
Souleymane Kaboré	Chef Division Plans et programmes	DRPSIAP	66804766	solokab14@yahoo.fr
Fafiry Boly	Président	InertPro –Riz	76466598	falüryboly@yahoo.fr
Mohamed K Traoré	Secrétaire Administrative	CCIM-Segou	76111493	mohamedktraore2006@YAHOO.fr
Raoul Gbalé	Comptable	DRPIA	77561562	raoulgbale@gmail.com
Soumana Diarra	2 ^{ème} Vice Président	Conseil Régional Ségou	75419136	
Bamoye Keita	DAMR/ON	Office du Niger	76207003	kbamoye@hotmail.com
Moussa Samaké	Conseiller Technique	CRA –S	73384896	samak-moussa@yahoo.fr
Jean Paul Dakouo	RSE	CRA- S	66146427	jeanpauldakouo@gamil.com
Pierre Diarra	Chargé BSSEC	DRA	76156245	pierre.mdiarra@gmail.com
El Hadji Kola Diallo	Président	CRA- S	79447738	
Amédé Kamaté	DGA/ORO	Office Riz	76084553	sabere23@yahoo.fr
Fousseyni Diakité	SG	CRA- S	76020718	fousseniadia@yahoo.FR
Ousmane Sanogo	Consultant		76440713	ousmane.sanogo@gmail.com
Amadou Samaké	Consultant		76456576	a.samake@yahoo.fr
Abdramane Traoré	Assistant	Bureau	76466207	traoreabdramane@gmail.com
Mafounè Keita	Comptable	CRA-S	66719791	mafounekeita@yahoo.fr